

Il faut se demander quel serait le meilleur moyen de promouvoir le sens civique et comment le faire en conformité avec nos opinions sur la liberté individuelle et le pluralisme. Comme nous l'avons déjà exposé, les citoyens doivent acquérir les compétences et connaissances nécessaires pour participer, mais il faut leur en fournir l'occasion et aussi les y inciter. Les compétences, les connaissances, les occasions et les incitations ne viennent pas par génération spontanée; il faut les acquérir, souvent avec l'aide des politiques et institutions gouvernementales.⁽⁴⁵⁾

1. Supprimer les obstacles

Pour promouvoir le sens civique, il faut évidemment supprimer les obstacles qui gênent la participation. Il est peut-être regrettable que de nombreuses personnes n'aient aucun désir de participer aux affaires civiques, mais il est injuste que celles qui veulent le faire en soient empêchées par des barrières sociales, économiques ou culturelles. Une commission sur la citoyenneté, formée par le gouvernement du Royaume-Uni en 1990, a insisté entre autres sur la nécessité d'abattre ces barrières. Dans son rapport intitulé *Encouraging Citizenship*, elle a énuméré ce qu'elle estimait être les sept obstacles à surmonter :

- l'ignorance des règles de la collectivité;
- la confusion au sujet des droits et obligations prévus dans la loi;
- la sous-représentation des femmes, des minorités ethniques et de la classe ouvrière dans les organismes politiques;
- le désavantage social, qui comprend la pauvreté, un logement inadéquat, le chômage, la discrimination religieuse, raciale et sexuelle, les déficiences physiques et mentales, la maladie, et l'obligation de s'occuper d'une personne à charge;
- l'administration complexe des prestations sociales;
- la non-inputabilité des agences gouvernementales.⁽⁴⁶⁾

À ce sujet, la commission britannique a présenté une série de recommandations, notamment : améliorer l'instruction civique dans les écoles; adopter une nouvelle loi sur la citoyenneté, qui clarifierait et codifierait les droits et obligations des citoyens; imposer un minimum acceptable de prestations sociales, afin que tout citoyen puisse vivre comme un être humain civilisé, d'après les normes qui prévalent dans la société; établir, pour les citoyens, un service complet d'organismes conseils, comprenant un système national de défense des groupes défavorisés qui sont incapables de réclamer eux-mêmes les avantages auxquels ils ont droit; améliorer la formation des magistrats, des fonctionnaires, des enseignants, des médecins et infirmières, des représentants des gouvernements locaux, des policiers et des militaires au sujet des droits civiques et des obligations correspondantes des institutions publiques; et créer

(45) William Kymlicka, *Recent Work in Citizenship Theory*, rapport rédigé pour Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, septembre 1992, p. 39.

(46) La liste se trouve dans Kymlicka, p. 40.